

SESSION  
DU  
22 octobre 2002

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 22 octobre 2002, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :** M<sup>mes</sup> Jacqueline Asselin  
Sylvie Belzile  
Lise Blackburn  
Sonia Desgagné  
Diane Durand  
Diane Gauthier  
Chrystiane Jean  
Ruth Gagnon  
Diane Perron  
Diane Tremblay  
MM. Jean-Claude Basque  
Rino Beaulieu  
Gilles Cardinal  
Charles Lavoie

**Commissaire représentante des parents :** Mme France Gagné  
M. Jean-Marc Girard

**Sont également présents :** MM. Eudore Chouinard, directeur général adjoint  
Michel Cloutier, secrétaire général  
Claude Dauphinais, directeur général  
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

**Absences motivées :** M<sup>me</sup> Denyse Hudon  
Élaine Tremblay  
MM. Michel Girard  
Rémy Simard

CC-2002-292  
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

**ADOPTÉE**

CC-2002-293  
Procès-verbal du  
8 octobre 2002

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 8 octobre 2002, en spécifiant que l'absence de Mme Diane Durand était motivée.

**ADOPTÉE**

CC-2002-294  
Courrier reçu du 20  
septembre au 16  
octobre 2002

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, au cours de la période du 20 septembre au 16 octobre 2002.

**CC-2002-295**

Abrogation de la  
résolution CC-2002-  
291 / Ajournement

---

**ATTENDU** la tenue d'une rencontre d'information le mardi 15 octobre pour les membres du Conseil des Commissaires des secteurs Chicoutimi – Laterrière à propos du projet de limites des circonscriptions électorales scolaires ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

**D'ABROGER** la résolution CC-2002-291.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-296**

Circonscriptions  
électorales / limites  
des circonscriptions

Madame la présidente résume les démarches réalisées depuis la formation d'un comité ad hoc sur les limites des circonscriptions électorales scolaires (voir CC-2002-204). En outre, elle fait mention de la rencontre qui fut tenue le mercredi 15 octobre dernier, qui réunissait les commissaires du secteur de Chicoutimi – Laterrière. Cette rencontre aura permis aux commissaires présents de prendre connaissance et d'échanger quant à divers projets de limites préparés par M. Jean-Roch Gagnon, consultant. Un des projet présentés, soit le projet 2-B, fait montre que le territoire actuel couvrant les limites de l'ex-municipalité de Laterrière a été divisé de façon à y voir la présence de deux circonscriptions électorales.

Par la suite, les membres du Conseil des commissaires reçoivent des informations de la part de Monsieur Gagnon quant aux projets 1-A et 2-B.

Puis les membres du Conseil reçoivent de Mme Sylvie Belzile, le résultat des travaux du comité ad hoc sur le projet de descriptions des limites de circonscriptions électorales. Celle-ci présente et commente brièvement la recommandation soumise par le comité ad hoc qui privilégie le projet 1-A, lequel retient entre autres, les limites du territoire de l'ex-municipalité de Laterrière comme limites d'une des vingt-et-une circonscriptions scolaires. Après échanges et discussions,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

Que le vote secret soit retenu comme mode d'élection sur la question.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-297**

Circonscriptions  
électorales / limites  
des circonscriptions

Puis,

**ATTENDU** l'article 7.5 de la loi sur les élections scolaires qui stipule que « le Conseil des commissaires adopte, après le 15 février mais au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale, un projet de division en circonscriptions aux fins de cette élection »;

**ATTENDU** la recommandation favorable soumise par le comité ad hoc chargé d'étudier et de présenter un projet de division en circonscriptions électorales scolaires;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le projet 1-A relatif à la division du territoire en circonscriptions électorales scolaires, tel que présenté en un document déposé par le secrétaire général et directeur des communications en date du 8 octobre 2002 et;

**D'AUTORISER**, conformément à la loi sur les élections scolaires (articles 9 à 11), la publication d'un avis public dans un journal diffusé sur le territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

**CC-2002-298**

Circonscriptions  
électorales / limites  
des circonscriptions

**ATTENDU** l'article 7.5 de la loi sur les élections scolaires qui stipule que « le Conseil des commissaires adopte, après le 15 février mais au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale, un projet de division en circonscriptions aux fins de cette élection »;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le projet 2-B relatif à la division du territoire en circonscriptions électorales scolaires, tel que présenté en un document déposé par le secrétaire général et directeur des communications en date du 8 octobre 2002 et;

**D'AUTORISER**, conformément à la loi sur les élections scolaires (articles 9 à 11), la publication d'un avis public dans un journal diffusé sur le territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**CC-2002-299**

Entente / Direction  
régionale des élections  
/ Transmission de  
données vs liste  
permanente des  
électeurs

**ATTENDU** l'entente intervenue le 26 juin 2001, entre le Directeur général des élections et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, laquelle établissait les procédures de transmission de renseignements servant à mettre à jour certaines données de la liste électorale permanente (L. E. P.);

**ATTENDU** que depuis cette date, des amendements ont été apportés à la Loi sur les élections scolaires, dont l'ajout de l'article 11.4 qui prévoit que dorénavant, le directeur général des élections devra retourner à la Commission scolaire la liste des personnes qu'il n'aura pas été en mesure de trouver dans le fichier de la liste électorale permanente;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de signer un nouveau protocole d'entente;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

**D'AUTORISER** le directeur général, Monsieur Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, une entente intervenant entre le directeur général des élections et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay relativement aux procédures de transmission de renseignements servant à la mise à jour de certaines données de la liste électorale permanente.

**ADOPTÉE**

**CC-2002-300**

Autorisation de  
procéder /  
dénomination du  
Centre de formation  
professionnelle en  
équipement motorisé

**ATTENDU** la décision prise le 1<sup>er</sup> octobre dernier par le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle en équipement motorisé, à l'effet de procéder à une étude sur la dénomination du Centre;

**ATTENDU** la politique actuelle de la Commission sur la dénomination d'un établissement (voir (P) DG-1993-03);

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :**

**QUE** soit accepté le principe de l'amorce d'une étude en vue de procéder s'il y a lieu, au changement de la dénomination du Centre de formation professionnelle en équipement motorisé et;

**DE DEMANDER** à la direction de l'établissement de voir à ce qu'un comité ad hoc soit constitué conformément aux modalités et au mandat spécifiés dans la politique de la Commission concernant la dénomination d'un établissement.

**CC-2002-301**

Engagements /  
formation  
professionnelle

**ADOPTÉE**

---

**ATTENDU** l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants;

**ATTENDU** la stabilité des clientèles dans les spécialités visées;

**ATTENDU** la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité du service des ressources humaines;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

Que la commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement temps plein régulier des enseignantes et enseignants suivants, et ce, du 1<sup>er</sup> juillet 2002 au 30 juin 2003 :

**FORMATION PROFESSIONNELLE  
(Centre de formation d'équipement motorisé)**

Giguère Alain	Mécanique auto
Simard Guy	Mécanique auto

**ADOPTÉE**

**CC-2002-302**

Ajournement

---

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard  
et résolu :**

D'ajourner la présente session pour permettre aux membres du Conseil de siéger à huis-clos.

**ADOPTÉE**

**CC-2002-303**

Reprise de  
l'assemblée

---

Puis, quelques minutes plus tard,

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

De revenir en assemblée et de poursuivre la session ordinaire du Conseil des Commissaires.

**ADOPTÉE**

**CC-2002-304**

Ententes provinciales  
à ratifier

---

**ATTENDU** les dispositions de l'entente locale 2000-2002, entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et le Syndicat de l'Enseignement du Saguenay;

**ATTENDU** l'entente de principe convenu le 19 juin 2002 avec le Syndicat de l'Enseignement du Saguenay;

**ATTENDU** la consignation en Comité de relations de travail, du cadre d'interprétation des modifications apportées aux correctifs apportés au chapitre 5-7.00;

**ATTENDU** la validation des textes de cette entente au sein de notre organisation;

## CC-2002-304

(Suite)

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la présidente et le directeur général de signer au nom de la Commission scolaire les textes d'entente, tels que déposés séance tenante, concernant :

A) Les modalités compensation pour le temps et l'action des délégués syndicaux, des représentants sur les conseils d'établissement et les membres du comité consultatif EHDAA;

B) Les correctifs apportés au chapitre 5-7.00, et plus particulièrement les clauses 7-7.03 et 5-7.08 de l'entente locale.

**ADOPTÉE**

## CC-2002-305

Arrérages de taxes

---

**CONSIDÉRANT** les articles 339 et 340 de la Loi sur l'instruction publique, à l'effet de dresser et de faire approuver par le Conseil des commissaires un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;

**CONSIDÉRANT** que cet état a été dressé par la direction du service des ressources financières et qu'il est disponible pour toute information;

**CONSIDÉRANT** que cet état montre que 880 propriétaires ont des arrérages de taxes pour les deuxième et troisième années consécutives pour un montant de 107 886,32\$ en date du 4 octobre 2002;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
Et résolu :**

**D'APPROUVER** la liste des propriétaires ayant des arrérages de taxes scolaires en date du 4 octobre 2002 et de mandater le directeur du service des ressources financières et informatiques afin qu'il procède à la perception de ces taxes qui restent dues, en collaboration s'il y a lieu, avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et les municipalités concernées.

**ADOPTÉE**

## CC-2002-306

Rapport de la présidente

---

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ☐ **Le 9 octobre 2002 :**
  - ★ Participation à la conférence de presse concernant la «*Création de milieu de stimulation multisensorielle au centre ressources Dominique-Racine*» par un investissement majeur de 150 000 \$ de la Fondation Maurice Tanguay;
  - ★ *Rencontre*, à Alma, du Conseil des commissions scolaires de la région 02.
- ☐ **Le 16 octobre 2002 :**
  - ★ Rencontre des représentants de l'Association des professionnels et *professionnelles*.
- ☐ **Le 17 octobre 2002 :**
  - ★ Inauguration officielle de quinze nouveaux centres d'accès public à Internet pour les zones urbaines de Chicoutimi et de Jonquière établis dans le cadre du Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada. École Saint-Denis, à Chicoutimi.
- ☐ **Le 18 octobre 2002 :**
  - ★ Bureau de direction et rencontre des présidentes, présidents et directrices et directeurs généraux des commissions scolaires de la province.

## CC-2002-306

(Suite)

- ☐ **Les 18 et 19 octobre 2002 :**
  - ★ Conseil *général* de la Fédération des Commissions Scolaires du Québec.
- ☐ **Le 22 octobre 2002 :**
  - ★ Conseil d'administration *d'Emploi* Québec.

De plus,

Mme la présidente fait savoir que la prochaine assemblée générale de la Fédération des Commissions scolaires du Québec se tiendra le 23 mai prochain, à Montréal et qu'elle débutera, tôt en matinée. Par ailleurs, le Congrès se tiendra à compter de 20 h, le même soir pour se terminer le samedi soir après la tenue d'un souper – reconnaissance.

Mme Gagné poursuit en disant que vendredi dernier, lors de la rencontre provinciale des membres du Conseil général et des directions générales, il fut notamment question du dossier d'équité salariale et de l'Entente négociée entre le Ministère de l'éducation et la Centrale des Syndicats du Québec. Les membres du Conseil général ont réaffirmé par résolution, la déception des commissions scolaires quant au contenu de l'entente. Cependant, comme ce dossier relève directement du Conseil du Trésor, la Fédération (FCSQ) ne s'opposera pas à sa signature.

Par ailleurs, le Conseil général a accepté des orientations claires sur le maintien de la dernière école de village, dans une perspective de recherche de solutions pour éviter la fermeture de la dernière école de village.

## CC-2002-307

Rapport de la direction générale

---

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- \* **Le 8 octobre 2002 :**
    - ★ Rencontre avec le personnel des écoles Saint-Isidore et Saint-Denis concernant le remplacement de la directrice madame Jocelyne Favre.
  - \* **Le 9 octobre 2002 :**
    - ★ Participation à la conférence de presse concernant la «*Création de milieu de stimulation multisensorielle au centre ressources Dominique-Racine*» par un investissement majeur de 150 000 \$ de la Fondation Maurice Tanguay;
  - \* **Le 10 octobre 2002 :**
    - ★ Visite des écoles du Bas-Saguenay.
  - \* **Les 10 et 11 octobre 2002 :**
    - ★ Rencontre du CPNCF à Québec.
  - \* **Le 15 octobre 2002 :**
    - ★ Rencontre avec les représentants du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay concernant les ententes dans le cadre de la négociation locale.
  - \* **Le 17 octobre 2002 :**
    - ★ Participation à la session de formation sur la «*Gestion des risques éthiques*».
  - \* **Le 18 et 19 octobre 2002 :**
    - ★ Rencontre des présidentes, présidents et directrices et directeurs généraux sur :
      - ★ Dossier du maintien des petites écoles;
      - ★ Stratégie de communication en vue de contrer le prochain palmarès des écoles secondaires;
      - ★ Entente sur la reconnaissance de la durée de travail des enseignantes et enseignants.
-

**CC-2002-308**

Rapports des comités  
de services

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance du rapport de réunion du comité de service suivant :

**Services éducatifs adultes :**

Réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2002

**Services éducatifs jeunes :**

Réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2002

---

**CC-2002-309**

Rapports du Comité  
de parents

Par la suite, Mme France Gagné, commissaire-parent, résume les principales interventions et sujets à l'ordre du jour de la réunion du Comité de parents tenue le 16 octobre 2002. Parmi les sujets traités, on retrouve :

1. Élections :  
Le poste de présidente du Comité de parents sera tenu par Mme France Gagné alors que les deux représentants au Conseil des Commissaires seront M. Jean-Marc Girard (primaire) et Mme France Gagné (secondaire).
  2. Conférence reportée :  
Il fut décidé de reporter au printemps prochain, le projet de conférence de M. Carol Allain sur « Enfant-Roi, parents en désarroi... : un enfant sans limites n'est ni libre ni heureux! »
- 

**CC-2002-310**

Fête des retraités et  
des retraitées

Mme Diane Perron rappelle aux membres du Conseil que la Fête des retraités se tiendra le 22 novembre prochain à 18 h à l'hôtel Le Montagnais. Près de 75 personnes y seront fêtées.

---

**CC-2002-311**

Frais de représentation et  
de relations publiques

En réponse à une intervention de Mme Jacqueline Asselin, il est convenu que le secrétaire général préparera un document qui permettra à chaque membre du Conseil de faire connaître le montant d'argent désiré pour l'année 2002-2003, en application de la politique sur les frais de représentation et de relations publiques des membres du Conseil des Commissaires.

---

La présidente

Le secrétaire général